

FICHE TECHNIQUE AXTER® puis IELO™ LE PROGRAMME TECHNIQUE-ÉCONOMIQUE DE TOUS VOS PROGRAMMES COLZA



- **Composition :** 500 g/l diméthachlore + 60 g/l clomazone
- **Formulation :** concentré émulsionnable
- **Dose :** 1,5 l/ha
- **Stade d'application :** BBCH 00 à BBCH 09
- **ZNT :** 5 mètres par rapport aux points d'eau et aux zones non cultivées adjacentes
- **DVP :** 5 mètres
- **DRE :** 48 heures
- Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du diméthachlore plus d'une fois tous les 3 ans à une dose maximale de 750 g/ha
- Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %

- **Composition :** 500 g/l propyzamide + 5,27 g/l aminopyralide
- **Formulation :** SC suspension concentrée (concentré fluidifiable)
- **Dose :** 1,5 l/ha
- **Stade d'application :** BBCH 14 à BBCH 18
- **DAR F :** BBCH 18 (application jusqu'à fin janvier)
- **ZNT :** 5 mètres
- **DRE :** 48 heures

■ SPECTRE D'EFFICACITÉ

	AXTER 1,5 l/ha puis IELO 1,5 l/ha		AXTER 1,5 l/ha puis IELO 1,5 l/ha
Graminées		Dicotylédones	
Paturin		Géranium à f. rondes	
Ray-grass		Géranium disséqué	
Repousses blé		Géranium à tige grêle	
Repousses orge		Géranium mou	
Vulpin		Laiteron des champs	
Dicotylédones		Laiteron rude	
Alchémille		Lamiers	
Ammi majus		Lampane	
Anthemis		Matricaires	
Anthriscue		Mercuriale	
Bleuet		Mouron des champs	
Calépine		Myosotis	
Capselle		Passerage	
Chardon marie		Pensée	
Chénopode		Ravenelle	
Coquelicot		Sanve	
Erodium		Séneçon	
Fumeterre		Stellaire	
Gaillet		Sisymbre	
		Véronique à f. de lierre	
		Véronique de Perse	

■ Très sensible ■ Sensible ■ Moyennement sensible ■ Peu sensible ■ Efficacité insuffisante

■ LES BÉNÉFICES

- Excellente complémentarité sur dicots notamment gaillet, matricaire, séneçon, véroniques, crucifères
- Haut niveau d'efficacité sur graminées
- Des modes d'action complémentaires à faible risque de résistance



■ INTÉRÊT DE LA POST-SEMIS PRÉLEVÉE

JE SÈME, JE DÉSHERBE = SÉCURITÉ ET ASSURANCE AGRICULTEUR

BÉNÉFICES DE LA PRÉLEVÉE

- 1 Limiter précocement la concurrence des adventices
→ implantation rapide du colza et valorisation des éléments nutritifs
- 2 Gérer les levées échelonnées permettant une meilleure souplesse de positionnement en post-levée
- 3 Obligatoire pour la gestion de certaines flores :
 - Graminées : vulpin et ray-grass
 - Dicotylédones : véroniques, géraniums, matricaire, crucifères
- 4 Gestion des résistances : modes d'action à faible risque de résistance (F3, K3, K1)

AXTER : COMPORTEMENT EN CONDITION SÈCHE

- Le produit n'est pas photosensible
- Réactivation des matières actives dès les premières pluies

NOS PRÉCONISATIONS EN CONDITION SÈCHE

- Appliquer le produit dès le semis pour profiter de la fraîcheur des façons culturales
- Rouler dès le semis pour maintenir l'humidité et une surface plus plane pour une qualité d'application et efficacité optimale de l'herbicide
- Préférer le matin pour profiter de la rosée
- Ne pas traiter en cas de conditions défavorables (vent supérieur à 19 km/h, températures de plus de 25 °C)



AXTER® - Danger - H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



IELO™ - Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; H351 - Susceptible de provoquer le cancer ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement ; EUH208 - Contient 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

AXTER® - AMM N° 9800343 - Composition : 500 g/l diméthachlore * + 60 g/l clomazone - P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P331 NE PAS faire vomir. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe1 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du diméthachlore plus d'une fois tous les 3 ans à une dose maximale de 750 g/ha. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé permanent de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. © Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

IELO™ - SC suspension concentrée (concentré fluidifiable), contenant 5,27 g/L de Aminopyralid (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences), 500 g/L de Propyzamide (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences). AMM N° 2140098 - Dow AgroSciences SAS. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité ; P501 - Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation en vigueur ; P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage ; P391 - Recueillir le produit répandu. Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S, 6 rue Jean-Pierre Timbaud, Immeuble Le Campus, 78180 Montigny-le Bretonneux. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0800 470 810. ™ Marque de The Dow Chemical Company ("Dow") ou d'une société affiliée. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.